Qui est Protégé?
Pour être protégé par le Décret de Cedar Rapids et la Loi sur le Droit Equitable au Logement se rapportant aux prestations ou animaux de compagnie, trois critères doivent être remplis:

1. Le concerné doit avoir un handicape.
2. L'animal doit avoir une fonction directement liée à l'handicape du concerné.
3. La demande doit être raisonnable.

Définition d'un Handicapé

- **Une personne ayant une déficience physique ou mentale qui limite considérablement une ou plusieurs activités vitales ou encore**
- **détenant un relevé indicateur de déficience ou**
- **perçue comme ayant une déficience (indépendamment du fait que cette perception soit précise)**

Animaux de Service
Les animaux de service exécutent un ensemble varié de taches pour des personnes handicapées.

Exemples:

- Donner l'alerter aux malentendants par rapport aux bruits tels que les alarmes, les sonneries à la porte, les cris de bébés, etc
- Prêter assistance aux usagers de fauteuils roulants en récupérant les objets tombés, en ouvrant les portes, tirant le fauteuil roulant ou encore en transportant les fournitures
- Détecter et prévenir l'attaque cardiaque chez une personne
- Prêter assistance pour l'équilibre

La Loi sur le droit équitable au logement reconnait que les animaux de service ou de compagnie sont nécessaires aux personnes les possédant vivant avec un handicape et ne catégorise pas de ce fait les animaux de service comme "des animaux domestiques". *Ces animaux ne peuvent pas être assujettis "aux règles pour animaux domestiques".*

Animaux de Compagnie
Les animaux de compagnie *aussi appelés animaux de support, de soutient émotionnel ou thérapeutique* prêtent assistance aux personnes handicapées dans leur vie au quotidien pour surmonter les limites et barrières de leur environnement.

Un animal de service ou de compagnie n'est pas un animal domestique. Il est illégal d'exiger des cautions additionnelles ou frais mensuels.

Logement Raisonnable
La Loi sur le Droit Equitable au Logement exige que les propriétaires et logeurs procurent des logements *raisonnables* aux personnes ayant une infirmité.

Celle-ci fait référence aux modifications de règles, principes directeurs, pratiques et services nécessaires à l'accession des personnes handicapées à l'usage et à la jouissance de leurs logements.

Locataires
Les personnes avec handicape pourraient solliciter d'autres accommodements raisonnables se rapportant à leurs animaux de service ou de compagnie

Par exemple, une personne affectée par une déficience de mobilité peut avoir du mal à faire balader un chien de service ou de compagnie. Locataire et logeur peuvent ensemble identifier une zone communément convenable et accessible de la propriété où le chien peut se soulager.

Il appartient à la personne handicapée de solliciter tous les accommodements raisonnables nécessaires à sa location.

Responsabilité du Locataire
Le locataire est responsable des actes de son animal et peut être tenu pour responsable des dégâts matériels. En sus de cela, le locataire doit se conformer aux principes directeurs tels que la propriété et l'entretient du logement, aussi bien qu'aux exigences en matière de laisses et aux directives pour le bruit.

Fournisseurs de Logement
Il est légal pour les fournisseurs de logement de s'informer sur la capacité de toute personne à satisfaire les exigences en matière de propriété et location lorsque les mêmes renseignements sont recherchées pour tous les demandeurs indépendamment du fait que ces derniers soient ou non handicapés

En ce qui concerne les animaux de service ou de compagnie, les fournisseurs de logement ***ne peuvent***

- Imposer des restrictions en matière d'espèce, de taille ou poids d'une règle d'action sur les animaux domestiques.
- établir des exclusions sur des zones où les personnes sont généralement les bienvenus, ou encore mettre en place des restrictions d'accès par une porte particulière ou un ascenseur donné uniquement
- Exiger des étiquettes spéciaux, équipements, certification ou encore une identification particulière

Un fournisseur de logement a l'obligation de tenter la résolution d'un problème avant l'initiation des procédures d'éviction

La Loi ne limite pas spécifiquement le nombre d'animaux de service ou de compagnie qu'une personne handicapée peut posséder. Les demande d'animaux multiples peuvent être examinées au cas par cas..

Demandes de Documentation

Les fournisseurs de logements ***peuvent solliciter*** d'un demandeur ou locataire la fourniture de la documentation provenant d'un professionnel qualifié établissant que la personne a une infirmité et nécessite un animal de service ou de compagnie comme accommodement raisonnable.

Les fournisseurs de logement ne peuvent pas solliciter du demandeur ou locataire la fourniture :

- des détails sur l'infirmité du demandeur/locataire.
- relevés médicaux.
- Le justificatif de formation (tel qu'une attestation de formation).

On compte parmi les professionnels qualifiés les médecins, assistants sociaux, psychologies, thérapeutes, psychiatres.

Plaintes et Dommages-intérêts

Les personnes ayant une infimité sont seules responsables de la conduite de leurs animaux de service ou de compagnie, et les fournisseurs de logements peuvent initier des recours suivant que le locataire serait incapable de répondre à cette obligation.

Par exemple:

- Un fournisseur de logement peut exiger le paiement des dommages-intérêts (tels qu'une moquette mâchée)
- Insister qu'on empêche à l'animal d'aboyer répétitivement au point de déranger les voisins

Les plaintes sur les animaux de service ou de compagnie doivent être corroborées et non fondées sur des spéculations.

Si vous sentez qu'une discrimination a été manifestée à votre encontre ou aimeriez obtenir plus d'informations, contactez a Commission des Droits Civiques de Cedar Rapids.

CEDAR RAPIDS

Civil Rights Commission

50 Second Avenue Bridge, 7th Floor
Cedar Rapids, IA 52401
Phone: (319) 286-5036
Fax: 1-319-343-1109
Email: CivilRights@cedar-rapids.org
www.cedar-rapids.org/CivilRights
Facebook.com/Cedar.Rights
Twitter.com/CRCivilRights

Guide Pour Animaux de Service et de Compagnie

CEDAR RAPIDS

Civil Rights Commission